

N-1

# Comment ça marche ?

N+1

## Mon rendez-vous de carrière

J-15

Je suis informé-e de la date de mon rendez-vous.

⊕ Le SE-Unsa a obtenu que ce délai de 15 jours tienne compte du calendrier des vacances scolaires.

Juin-début juillet : je reçois une notification sur I-prof m'informant du rendez-vous de carrière durant l'année N

### TEXTES DE RÉFÉRENCE

Décret n° 2017-786  
Décret n° 2017-120  
Arrêté du 5 mai 2017

APRÈS L'ENTRETIEN

Je reçois les avis des évaluateurs (IEN pour le premier degré, IPR et chef d'établissement pour le second degré). J'ai 15 jours pour formuler mes remarques. J'informe le SE-Unsa des remarques que j'ai formulées.

LE SE-UNSA  
M'ACCOMPAGNE

### COMMENT SE PASSE LE RENDEZ-VOUS ?

Il s'agit d'une visite de l'IPR ou de l'EN suivie d'un entretien. Le rendez-vous de carrière n'est pas une inspection ; c'est l'occasion de faire un bilan de toute la carrière et d'exprimer ses besoins de formation.

### L'ACTION DU SE-UNSA

Le SE-Unsa est là pour m'aider à préparer l'entretien et veille auprès des instances de formation que les besoins des personnels exprimés lors des entretiens soient bien pris en compte.

JOUR J

Septembre :  
Je reçois mon appréciation finale du recteur ou du Dasen

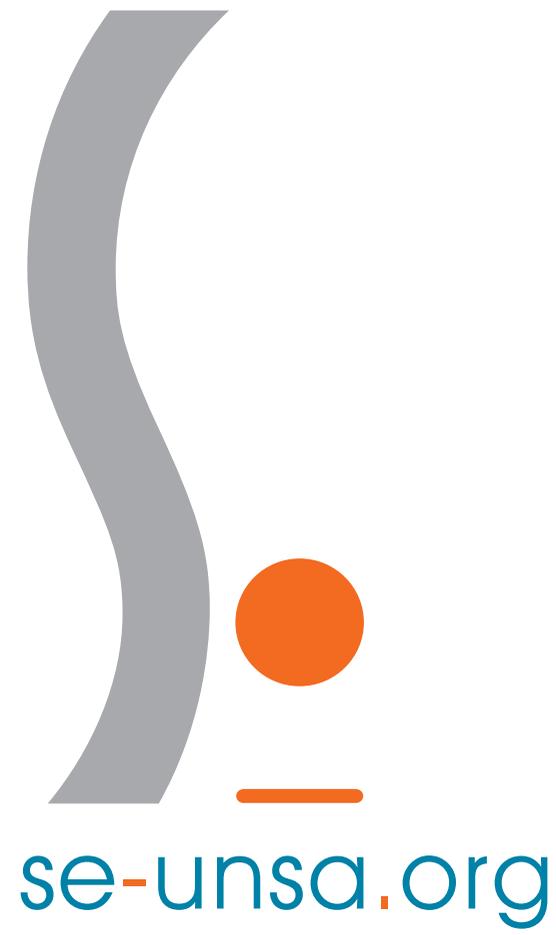
⊕ J'ai un mois à partir de la date de notification pour déposer un recours  
Le SE-Unsa m'aide à formuler mon recours et défend mon dossier.

Date limite de prolongation des rendez-vous de carrière pour les personnels ayant manqué leur rendez-vous l'année précédente pour raisons de maladie, maternité, formation...

# Le marché ?



**UNSA  
M'ACCOMPAGNE**



Contactez votre section locale : [lien.se-unsa.org/aba](https://lien.se-unsa.org/aba)



# Comment ça marche ?



**Mon  
rendez-vous  
de carrière**



**LE SE-  
M'ACCOMPAGNE**